

« Nous avons besoin de politiques ambitieuses pour permettre à chacun de vivre des expériences de nature dès le plus jeune âge »

En changeant notre modèle anthropocentrique par une prise de conscience « écocentrique », nous dessinerons un monde en meilleure santé, où l'être humain fait partie intégrante de la nature qui l'entoure, expliquent les membres du collectif Tous dehors. Seule une approche systémique permettra le développement d'un lien humain-nature.

Amélie de Montchalin, ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, a récemment appelé à la « mobilisation générale de tous les Français » pour faire « de l'écologie notre projet national ».

Mais comment faire, quand ce phénomène silencieux s'installe dans nos sociétés : l'amnésie environnementale – selon les termes du psychologue américain Peter H. Kahn. Nous nous habituons, au fil des générations, à la dégradation de notre environnement, glissant vers l'indifférence. Pourtant, les constats sont alarmants : réchauffement climatique, sixième extinction de masse... Pourquoi cette inaction ?

L'obésité, premier symptôme

Les premières victimes sont sans doute les enfants. Toutes les conditions sont réunies pour les éloigner de la nature : programmes télé en continu, tablettes, smartphones, mais aussi urbanisation croissante, confinements, réseaux de transports inadaptés... Toute cette situation est aussi nocive pour leur santé que pour leur avenir !

Pour nos enfants, pour notre planète, il y a désormais urgence. Pour beaucoup, la proximité avec la nature est devenue un luxe ! Le nouveau secrétariat général à la planification écologique doit non seulement faire le lien entre les stratégies nationales en matière de climat, d'énergie, de biodiversité et d'économie circulaire, mais aussi de santé et d'éducation. L'écologie ce n'est pas uniquement gérer les externalités négatives, c'est aussi permettre à tous les Français de bénéficier des bienfaits qu'un environnement naturel vivant et sain peut leur apporter.

Les êtres humains, et en particulier les enfants, sont plus épanouis et heureux, en meilleure santé physique et mentale, quand ils sont régulièrement au contact de la nature : ce phénomène se nomme la « biophilie ». Les enfants sont plus avancés en termes psychomoteurs et neurovisuels, plus apaisés, plus coopératifs, plus réceptifs aux apprentissages et moins susceptibles de développer, en tant qu'adultes, des comportements addictifs ou violents.

La reconnexion à la nature développe la sensibilité vis-à-vis de l'environnement et l'envie de le protéger, favorisant les comportements pro-sociaux et écologiques. A contrario, l'éloignement progressif de la nature induit chez les enfants le syndrome du « manque de nature » qui regroupe plusieurs maux.

L'obésité est le premier symptôme visible.

La santé mentale affectée

De nombreuses études ont montré les impacts négatifs du manque d'exercice et de l'éloignement de la nature. Et la sédentarité infantile s'est nettement aggravée depuis le début de la crise sanitaire : d'après une étude menée dans le département du Val-de-Marne, 9 % des enfants étaient en surpoids, et 3 % en situation d'obésité avant la crise sanitaire ; ces chiffres ont augmenté respectivement de + 2,6 % et + 1,8 % après la crise sanitaire.

Autre impact négatif d'un éloignement de la nature, une plus grande exposition à l'air intérieur, cinq fois plus pollué que l'air extérieur. La santé mentale est elle aussi affectée. Selon Santé publique France (SPF), il y a eu une augmentation de 27 % de passages aux urgences pour tentative de suicide début 2022, par rapport à la même période en 2021.

S'intéresser à notre condition humaine et à celle de notre société exige donc de manière inexorable de se reconnecter au vivant. Il est plus que jamais nécessaire de sensibiliser largement sur notre lien indissociable et positif avec la nature, et ce dès le plus jeune âge.

Pour autant, il est trop facile de culpabiliser les parents. Nous n'avons pas tous la chance de pouvoir habiter à la campagne, d'avoir un jardin, de passer nos vacances dans des lieux préservés... Vivre en proximité avec la nature doit être un droit fondamental pour tous les enfants de la République, et c'est au politique de prendre ses responsabilités ! Nous avons besoin de politiques ambitieuses et immédiates, pour permettre à chacun de vivre des expériences de nature, régulières et variées, dès le plus jeune âge et jusqu'à l'âge adulte.

Penser l'aménagement

En changeant notre modèle anthropocentrique par une prise de conscience « écocentrique », nous dessinerons un monde en meilleure santé, où l'être humain fait partie intégrante de la nature qui l'entoure.

Toutes les politiques publiques doivent impérativement se saisir de l'urgence : il ne suffit pas de dire aux parents de faire sortir leurs enfants quelques heures par jour ou de les mettre au sport, le problème est plus profond !

Nous considérons que seule une approche systémique permettra le développement d'un lien humain-nature. En matière d'urbanisme, il faut concevoir l'aménagement en fonction des enjeux d'accès aux espaces verts, comme le préconise l'Organisation mondiale de la santé (OMS), et penser au développement de la biodiversité.

En matière d'éducation, les programmes scolaires doivent légitimer les expériences de nature, et l'éducation nationale donner les moyens de leur application. Une formation initiale et continue des enseignants, visant à les mettre en capacité d'intégrer le contact avec la nature dans leurs projets pédagogiques, doit être mise en place.

Des protocoles de thérapie

Mais il faut également prévoir la renaturation des lieux d'éducation pour en faire des lieux accueillant un maximum de biodiversité. Et mobiliser des moyens financiers spécifiques pour permettre aux établissements d'accueil des enfants en temps scolaire, préscolaire ou périscolaire de mettre en place des projets d'éducation à la nature et de former les animateurs pour cela.

En matière de sensibilisation, les familles doivent être massivement informées des enjeux majeurs d'un contact étroit des enfants à la nature, en faisant de l'expérience de nature une grande cause nationale.

En matière d'immobilier, une fiscalité favorable doit être instaurée pour encourager les projets de construction de bâtis à biodiversité positive.

Enfin, en matière de santé et de recherche, il est urgent que soient financés et soutenus des projets de recherche médicale permettant l'établissement de protocoles de thérapie par la nature pour élargir la palette d'outils de soin et de prévention, sur le modèle de ce qui existe déjà largement à l'étranger : santé mentale, oncologie, maladies chroniques, troubles du neuro-développement...

Faire en sorte que l'expérience de nature devienne partie intégrante du corps social ne peut être de la seule responsabilité de la société civile. Elle est clairement de la responsabilité du politique, et nous espérons instamment, Madame la ministre, que ce cri d'alarme sera entendu.

Le collectif Tous dehors est une initiative collective, regroupant associations, réseaux et fondations, cultivant l'ouverture à tous types d'acteurs (petite enfance, sport, santé, enseignement, recherche...), qui souhaite générer une évolution sociétale majeure : développer la conscience, à tous les niveaux de la société, de l'enjeu de l'interdépendance entre les humains et les autres êtres vivants. Les signataires de cette tribune sont :

Charline Cachat, fondatrice de Wild Child ; Gillian Cante, directrice de l'Académie de la petite enfance ; Moïna Fauchier-Delavigne, cofondatrice de la Fabrique des communs pédagogiques ; Muriel Fifils, directrice de l'Ecole Caminando ; Roland Gérard, cofondateur du Réseau école et nature ; Claire Grolleau, présidente de Label Vie ; Alexandre Jost, fondateur de la Fabrique Spiroza ; Eric Julien, cofondateur de l'Ecole pratique de la nature et des savoirs ; Patricia Jung-Singh, fondatrice de la Fondation Terra symbiosis ; Ophélie Lefebvre, présidente d'Eclaireuses et éclaireurs de la nature ; François Lenormand, vice-président de la Fédération des clubs Connaître et protéger la nature ; Rebecca Riess, directrice de l'association Le Furet petite enfance ; David Sève, directeur de la Fondation Nature & découvertes ; Marie Simon, chargée de mission, collectif Pétale 07 ; Yann Sourbier, formateur, Association le Mat Ardèche ; Béatrice Vovard, autoentrepreneuse, ex-conseillère pédagogique.

par Collectif

